

Centre Inffo

Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023



Centre Inffo

centre-inffo.fr

TEMPS FORTS 2023



SOMMAIRE

PRÉAMBULE	6
-----------	---

1

PROMOUVOIR LES INNOVATIONS EN FORMATION	8
---	---

1.1 De la collecte à l'analyse des data, une veille dynamique sur l'innovation	9
1.2 Le choix d'alliances stratégiques	10
1.3 Le Corner de l'innovation : accompagner des start-up	11
1.4 Organiser les liens entre la recherche et les pratiques : le LIIF	13
1.5 Valoriser les innovations portées par les financeurs publics	14

2

OBSERVER L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA FORMATION	16
--	----

2.1 Décrypter les évolutions juridiques et réglementaires	17
2.2 Faire connaître les stratégies régionales de formation	18
2.3 Apporter une expertise aux instances nationales	19
2.4 Anticiper l'impact des transitions sur les métiers et compétences	19
2.5 La porte ouverte sur l'Europe de la formation	21

3

ANIMER LES DÉBATS PROFESSIONNELS	24
----------------------------------	----

3.1 Succès de la 18 ^e UHFP à Cannes, rendez-vous national majeur du secteur	25
3.2 Des événements experts fédérateurs	26
3.3 Animer les débats d'idées : la presse de Centre Inffo	27
3.4 Relayer les besoins des publics finaux	28
3.5 Faciliter la circulation des données sur l'offre de formation : évolution du Formacode	29

4

PROFESSIONNALISER LES ACTEURS

30

- 4.1 Une forte demande de formation sur la réglementation 31
- 4.2 Une demande croissante de conseil en ingénierie 33
- 4.3 Focus sur 4 missions de conseil en ingénierie en 2023 34
- 4.4 La continuité territoriale avec les collectivités d'outre-mer 35
- 4.5 Soutenir les capacités d'action des services publics et partenaires sociaux 36

5

OPTIMISER LA PERFORMANCE DE CENTRE INFFO À SES OBJECTIFS

38

- 5.1 2023, année de renouvellement des instances 39
- 5.2 Maîtriser les risques par le contrôle interne et le pilotage des projets 40
- 5.3 Renforcer les compétences des collaborateurs 41
- 5.4 Adapter le modèle social aux ambitions de développement 42
- 5.5 Accroître la notoriété de Centre Inffo 42
- 5.6 Développer sa responsabilité sociale et environnementale 44
- 5.7 Des partenariats institutionnels pérennes 44

PRÉAMBULE

2023 : CENTRE INFFO AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

Après trois longues années d'absence, 2023 a permis de renouer avec les échanges et les rencontres des Universités d'Hiver de la Formation Professionnelle (UHFP). Transportée de Biarritz vers le prestigieux Palais des Congrès et des Festivals de Cannes, du fait de son succès prévisible, la 18^{ème} édition s'est ouverte le 25 janvier 2023. Elle a battu des records par bien des aspects : nombre de participants, de partenaires, d'exposants, présence ministérielle appuyée et nombreuses retombées presse. On retiendra ainsi, de l'avis quasi unanime, qu'elle fut un vrai succès.

En amont de ce rendez-vous incontournable des professionnels de la formation professionnelle, Centre Inffo a également organisé les 3^{èmes} Rencontres formation compétence des outremer (RFCO), seule manifestation nationale capable de réunir l'ensemble des participants autour des thématiques formation-emploi.

De fait, tout au long de l'année 2023, Centre Inffo a été au cœur de l'animation du débat public, conformément aux priorités définies dans le contrat d'objectifs et de moyens (COM) signé avec l'État en 2022. Ses évènements, sa presse, son baromètre... ont permis de mettre en lumière tant les débats d'idées autour de la formation professionnelle que les attentes et besoins des publics finaux.

Pleinement engagé dans la mise en œuvre de ce COM, Centre Inffo a eu à cœur de l'appliquer dans toutes ses dimensions.

Sur le champ de l'innovation, 2023 aura marqué une étape décisive, qu'il s'agisse de l'animation du réseau de 17 start-up qui constituent le corner de l'innovation, de la création et l'animation d'un site internet qui leur est dédié, de la veille quotidienne sur le sujet (*l'Expresso compétences*), ou de l'installation, en fin d'année, du Laboratoire d'idées sur les innovations en formation (LIIF) dont la mission est d'organiser le lien entre les travaux de recherche et les professionnels de la formation.

Les travaux se sont, par ailleurs, activement poursuivis sur le projet de valorisation des expérimentations financées par les programmes d'investissement d'avenir (PIA). Les avancées enregistrées en 2023 laissent augurer d'un déploiement sur 2024.

La mission d'observation du marché de la formation confiée à Centre Inffo constitue le deuxième axe de son COM. Elle a fait l'objet de nombreux travaux, tout au long de l'année. Dans un contexte hautement technique comme l'est celui de la formation professionnelle, soumis à de nombreuses évolutions, décrypter les évolutions juridiques est indispensable pour s'assurer de leur bonne mise en œuvre par les professionnels du secteur. Sur ces questions, l'expertise de Centre Inffo est unique, qu'elle prenne la forme des *Fiches pratiques de la formation professionnelle*, de formations ou d'actions de professionnalisation à destination des services publics ou des partenaires sociaux.

Cet axe stratégique du COM recouvre aussi l'action de Centre Inffo sur les champs régional et européen.

Déclinant le partenariat conclu avec Régions de France, des interventions « croisées » ont eu lieu lors des grands évènements de chacun des signataires. Par ailleurs, plusieurs projets bilatéraux se sont lancés. Le réseau des CARIF / OREF a été associé aux travaux de préparation de la V14 du *Formacode, thesaurus de l'offre de formation*.

Citons enfin les productions de Centre Inffo sur les régions et, notamment, les monographies régionales emploi-formation.

Du côté de l'Europe, Centre Inffo assure, et jusqu'en 2027, le rôle de référent national français du CEDEFOP. Il a également été désigné expert national sur l'apprentissage en France. Surtout, en 2023, Centre Inffo a appuyé les travaux et la communication du coordonnateur national de l'année européenne des compétences, après que le Commissaire européen a eu annoncé son lancement au cours de l'UHFP.

Dans un environnement complexe et très évolutif, on l'a vu, la mission de Centre Inffo consiste aussi à professionnaliser les acteurs. C'est l'objet des formations inter- ou intra-entreprises inscrites à notre catalogue. En 2023, elles ont rassemblé plus de 2 500 stagiaires, UHFP comprise.

Moins connues, pourtant très appréciées de ceux qui y ont recours, les actions de conseil participent également de l'axe « campus » de notre COM. Elles permettent d'accompagner les acteurs du champ sur des sujets aussi sensibles que leurs modèles économiques, l'accès à la certification Qualiopi, l'appui à l'enregistrement d'une certification aux répertoires nationaux de France compétences ou l'appui aux accompagnateurs de VAE (thèmes communs à certaines actions de formation). Sur ce dernier sujet, en 2023, Centre Inffo a lancé le processus de création d'une certification professionnelle, qui doit lui permettre ensuite de disposer d'une offre certifiante, en association avec son partenaire Perspectives et rebonds.

La question de la performance, 5^{ème} et dernier axe du COM, n'a pas connu toutes les évolutions qu'il appelait. Des améliorations et avancées doivent toutefois être notées. Elles concernent notamment le développement des compétences des collaborateurs de Centre Inffo et le déploiement d'actions de contrôle interne. S'agissant du plan de développement des compétences, par rapport à l'exercice précédent, Centre Inffo a presque triplé son investissement, en pourcentage de la masse salariale, pour un nombre d'heures total de formation en forte hausse.

En matière de gestion de l'activité, des outils de reporting ont été déployés et la comptabilité analytique a pris sa pleine mesure.

Sur le plan institutionnel, l'actualité de la fin de l'année a été marquée par des changements importants. Ainsi, le 14 octobre, un nouveau conseil d'administration était installé.

Le 7 novembre, des élections professionnelles ont été organisées. Elles ont amené un changement en termes de représentativité mais aussi de nouveaux élus.

Au regard du nombre de ses abonnés sur les réseaux sociaux, la notoriété de Centre Inffo n'a jamais été si forte.

Gageons qu'elle permette à tous ceux qui en ont besoin d'accéder aux services et au haut niveau d'expertise qui sont la marque de fabrique de Centre Inffo.



Louis-Charles Viossat
Président du Conseil d'administration



Pascale Romenteau
Directrice générale de Centre Inffo



1 PROMOUVOIR LES INNOVATIONS EN FORMATION

À la source de nombreuses transformations de la formation, l'innovation porte sur l'organisation, le droit, les technologies, la pédagogie et l'ingénierie, le financement, l'économie. En organisant une dynamique de veille sur l'innovation, Centre Inffo donne à tous la possibilité de suivre et de comprendre ces évolutions. En nouant des alliances stratégiques, il se positionne lui aussi comme acteur de l'innovation. Il dessine des futurs possibles, contribue à des travaux collectifs, sur des sujets émergents, anime une communauté de start-up dans son Corner de l'innovation et organise les liens entre chercheurs et professionnels de terrain.



1.1 De la collecte à l'analyse des data, une veille dynamique sur l'innovation

Le service de veille documentaire de Centre Inffo recense en continu tout sujet en rapport avec l'innovation. Chaque jour, il met en avant une idée innovante sélectionnée dans l'actualité des acteurs de l'écosystème et la publie dans la lettre numérique documentaire gratuite *L'Expresso compétences*. Ces lettres sont consultables sur le site de Centre Inffo.

La webographie « Innovations et apprentissages », créée en janvier pour la 18^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP) a été actualisée tout au long de l'année. Elle présente toutes les innovations en matière d'espaces d'apprentissage, d'ingénierie pédagogique, d'hybridation de l'offre, de financement public de projets d'innovation, d'alternance, de technologies immersives, d'innovation au service de l'inclusion numérique.

En parallèle, la presse de Centre Inffo valorise une sélection d'actions innovantes par des analyses, des reportages, des interviews et vidéos de porteurs de projets. La rubrique « innovation » du site internet s'en fait l'écho. Tous les deux mois, la *Lettre de l'innovation*, newsletter numérique gratuite, propose une sélection de ces articles.



L'EXPRESSO COMPÉTENCES
UNE IDÉE INSPIRANTE PAR JOUR,
ÇA VOUS DIT ?

L'Expresso compétences révèle chaque jour une idée innovante d'un acteur de l'éco-système en 2023 et la porte à la connaissance de

27 800 abonnés gratuits

La lettre de l'Innovation en formation

12 100 abonnés gratuits

En continu, la webographie

Innovations & apprentissages
met en évidence toutes les innovations du secteur

www.ressources-de-la-formation.fr



1.2 Le choix d'alliances stratégiques



Dessiner le futur de la formation en Europe

Au-delà de sa mission de veille, Centre Inffo s'engage dans l'innovation. Depuis l'automne 2023, il porte le projet européen Erasmus+ « In-CVET 2040 - Une immersion dans la formation continue en 2040 ». Associant trois partenaires français, luxembourgeois et autrichien, Centre Inffo développe des prototypes de scénarios sur le futur de la formation continue. Un premier atelier de Design fiction en novembre 2023 a permis de se projeter dans des histoires incarnées pour débattre des futurs désirables (ou non) en ces temps de transitions et forte incertitude, en complément des multiples travaux de prospective existants. Les résultats sont attendus fin 2024.

Partenaires pour accélérer la transformation digitale de l'offre de formation

Effet de la transition numérique, la transformation digitale de l'offre de formation a de forts impacts sur l'ensemble des prestataires du développement des compétences. La digitalisation de l'activité de formation modifie profondément l'organisation de la structure, ses compétences internes, la nature de ses activités, ses relations avec les stagiaires et avec les financeurs, son équipement technologique, son modèle économique. La presse de Centre Inffo a illustré ces divers aspects.

Par son offre de formation et de conseil, Centre Inffo a accompagné les professionnels du secteur dans la maîtrise des contraintes réglementaires, de l'ingénierie pédagogique et du modèle économique liés à la digitalisation.

Sur d'autres dimensions, Centre Inffo a choisi de renforcer son alliance avec deux partenaires très impliqués dans la transformation digitale : le Forum français des acteurs de la formation digitale (FFFOD) et EdTech France.

En tant que membre cofondateur, adhérent et administrateur du **FFFOD**, Centre Inffo contribue à ses décisions, choix stratégiques et réalisations. Lors de la 18^e UHFP en janvier, il a offert une large visibilité à la démarche Hybrid'Action, développée par le FFFOD en 2022 sous l'égide du Haut-Commissariat au développement des compétences. Centre Inffo a participé aux travaux de groupes techniques (Qualiopi et FOAD, multimodalité en CFA, e-VAE), à l'animation de webinaires pilotés par le FFFOD et a participé aux Rencontres annuelles du FFFOD.

Les innovations technologiques ont été illustrées par les interventions d'**EdTech France**, lors de l'UHFP et des 1^{es} Rencontres de l'innovation.



1.3 Le Corner de l'innovation : animer une communauté de start up



Observer de près les processus d'innovation en formation, croiser les approches, faciliter les interactions entre les acteurs traditionnels du champ des compétences et les nouveaux entrants que sont les start-up ou « pure players » digitaux : tels sont les objectifs du Corner de l'innovation que Centre Inffo a créé en 2022 avec 19 start-up, dont 17 toujours présentes en 2023..

L'innovation n'est pas que technologique. Centre Inffo a choisi d'accueillir dans son Corner des start-up de petite taille, non concurrentes entre elles et complémentaires dans leurs activités, dirigées par de jeunes entrepreneurs posant un regard nouveau sur le développement des compétences dans un contexte de transitions.

Soutenus par des rencontres mensuelles et des séances de travail collaboratives régulières entre Centre Inffo et les start-up, trois temps forts ont rythmé l'activité du Corner en 2023 :

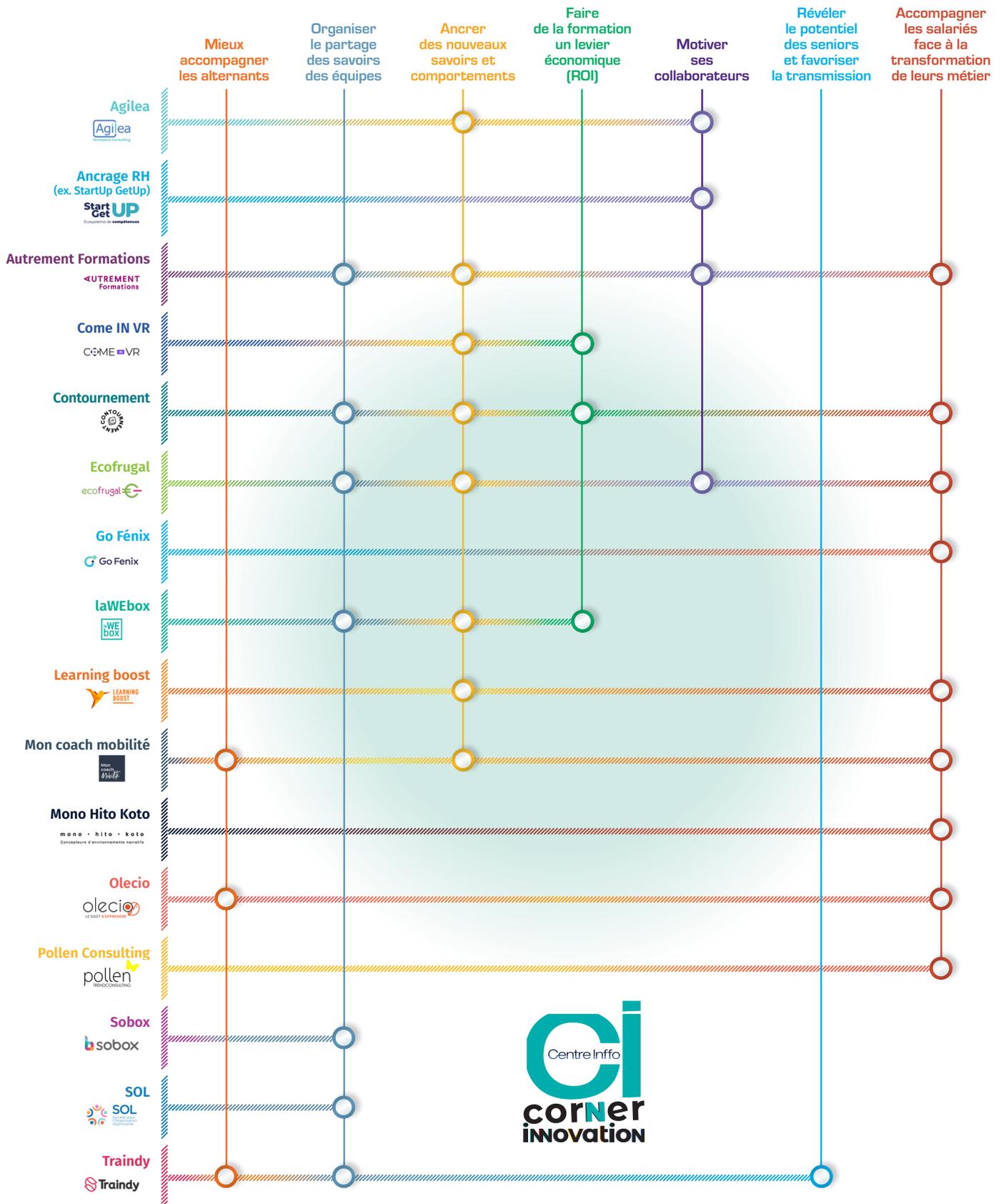
- la participation active de 10 start-up à la 18^e Université d'hiver de la formation professionnelle (UHFP) en janvier 2023 : développement de l'appli la WEbox « Compétences 2030 » pour co-construire une boîte à outils des compétences 2030 nécessaires aux transitions, animation et pilotage d'ateliers, animation du stand Corner Innovation ;

- la création du nouveau site internet corner.centre-inffo.fr, alimenté par l'ensemble des start-up du Corner. Elles y partagent leur actualité et leurs solutions pour répondre aux enjeux des transitions écologique, sociale, numérique et démographique. Le site, riche de textes et de vidéos, se veut un trait d'union entre start-up et autres acteurs. En témoigne le Manifeste « Innovation et emploi, je t'aime, moi non plus ! ». Il s'adresse aux pouvoirs publics et les incite à écouter et débattre avec les start-up pour comprendre les difficultés qu'elles rencontrent dans le champ complexe de la formation et du développement des compétences, alors même que l'innovation dont elles sont porteuses peut s'avérer très pertinente et est promue à ce titre.



- l'organisation des 1^{ers} Rencontres de l'innovation en octobre 2023 à Paris. Conçue et animée par Centre Inffo, les 17 start-up et 3 partenaires (Apec, Cnam et FNADIR), cette journée dédiée aux futurs des apprentissages dans un contexte de transitions écologiques et sociétales a rassemblé 150 participants représentant entreprises, institutions publiques, Opco, Régions, chercheurs, start-up, prestataires de formation, formateurs... Elle a permis à Centre Inffo de se positionner auprès de ses partenaires et de son public traditionnel comme l'assembler d'une communauté d'innovation sur les apprentissages.

En 2023, les 17 start-up du Corner de l'innovation s'inscrivent dans diverses thématiques complémentaires du champ de la formation et du développement des compétences



1.4 Organiser les liens entre la recherche et les pratiques : le LIIF

Les apprentissages, la formation, l'orientation et l'insertion font l'objet de nombreux travaux de recherche, mais faute de les connaître, peu de professionnels s'en inspirent. Se positionnant comme un trait d'union entre la recherche et la pratique, Centre Inffo a consolidé des partenariats avec des chercheurs tout au long de 2023 en les associant à divers projets, dont la 18^e UHFP et les 1^{es} Rencontres de l'innovation.

Ces diverses coopérations ont abouti à la création du LIIF, Laboratoire d'idées sur l'innovation en formation (ex Lab). 11 chercheurs y partagent et confrontent leurs analyses avec les praticiens de terrain et les start-up du Corner de l'innovation.

Interface entre les chercheurs et les professionnels de la formation continue, le LIIF se positionne comme :

- un facilitateur permettant aux professionnels de l'écosystème de mieux connaître les derniers travaux scientifiques pouvant les aider dans leur pratique, et de favoriser la remontée du terrain d'informations précieuses pour l'avancée de la recherche ;
- un moyen de rendre compte des préoccupations des professionnels dans l'exercice de leur travail tout en leur proposant une prise de distance par rapport à leur pratique ;
- un espace améliorant la visibilité de la recherche et facilitant aux chercheurs l'accès à de nouveaux terrains.

Les activités engagées en 2023 se concrétiseront en 2024 : cartographie de la recherche en formation en France, publications, dialogue chercheurs-praticiens, identification de terrains de recherche, présence de la recherche à l'UHFP...

Une nouvelle convention CIFRE signée en 2023 entre l'ANRT, Centre Inffo et l'Université Paris Nanterre en juin 2023 a permis d'accueillir une doctorante jusqu'en 2026. Son sujet de thèse est consacré à la co-construction de dispositifs de formation favorisant la transition écologique au sein des organisations. Reprenant la rubrique mensuelle « Recherche & Développement » du magazine *Inffo Formation*, elle met en avant les travaux récents de chercheurs en rapport avec la formation (intelligence artificielle, engagement, transition écologique, sobriété numérique).



Le **LIIF**, laboratoire d'idées sur les innovations en formation

Les **11** chercheurs réunis dans le LIIF

mènent des recherches dans le champ de la formation des adultes. Titulaires d'un doctorat, ils sont enseignants-chercheurs en université, chercheurs dans des organismes publics ou dans des laboratoires d'entreprise. Leurs disciplines sont complémentaires : sciences de l'éducation, anthropologie, économie, géographie, neurosciences, sociologie.

Anact, Céreq, CESI, DARES, DREETS-Université Gustave Eiffel, Learning Planet Institut, Orange Innovation – Département SENSE, Paris Dauphine-PSL, Université Paris-Nanterre (CREF), Université de Côte d'Azur, Université de Lorraine

1.5 *Valoriser les innovations portées par les financeurs publics*

Dès 2022, Centre Inffo s'est rapproché du Secrétariat général pour l'Investissement d'avenir (SGPI) et de la Caisse des dépôts / Banque des territoires afin de valoriser les innovations en formation financées par les Programmes d'investissement d'avenir (PIA) 1, 2 et 3. Une première étape a mis en visibilité l'impact de ces programmes d'investissement lors de conférences et d'ateliers de la 18^e UHFP en janvier 2023. Diverses interviews du SGPI, de la CDC et/ou de lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » (France 2030) ont détaillé tout au long de 2023 les caractéristiques et actions innovantes de ces projets.

En septembre 2023, Centre Inffo et le Céreq ont présenté au SGPI un projet conjoint d'analyses et de valorisation d'une sélection de projets innovants. L'objectif est de mettre en exergue les succès des différents projets lauréats des actions des PIA et de France 2030 dans le champ de la formation professionnelle tout en détaillant le profil de leurs acteurs, leurs processus, leurs essais et erreurs ou encore leurs effets sur l'emploi. Dans le cadre des stratégies nationales, ce projet participe aux efforts d'accélération de l'adaptation des formations initiale et continue pour répondre aux besoins en qualifications des métiers de France 2030 et des compétences des nouvelles filières.

Extrait d'Inffo Formation N°1061

Recherche & développement

VINGT ANS DE RECHERCHES SUR L'USAGE DES TECHNOLOGIES EN FORMATION

En France, l'utilisation des technologies dans l'apprentissage et la formation des adultes a maintenant plus de vingt ans. Deux membres du Centre de recherche en éducation et formation de l'Université Paris Nanterre – Christophe Jeunesse et Olivier Las Vergnas – ont mis en avant ce qui caractérise cette histoire. Ce qui permet de mieux appréhender le sujet de l'IA.

Karine Sautereau

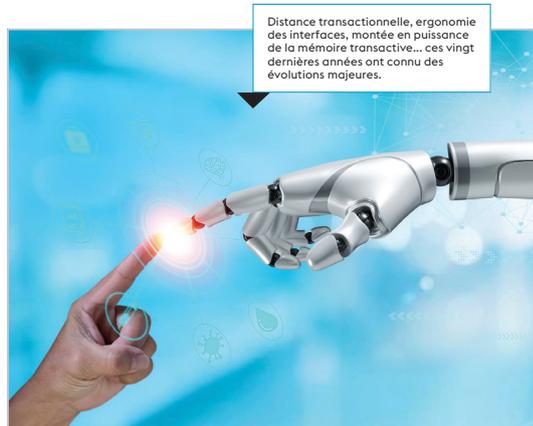
Quatre caractéristiques principales marquent la jeune histoire des recherches scientifiques sur l'utilisation des technologies dans les domaines de l'apprentissage et de la formation des adultes. C'est ce qui ressort de l'analyse de vingt ans de communications sur le sujet. Elle éclaire certains points concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans l'apprentissage et la formation des adultes.

Trois grandes périodes

De 2002 à 2022, les communications scientifiques sur le sujet se distinguent par trois grandes périodes. La première (2002-2011) traite des débuts de la formation en ligne, essentiellement dans le milieu de l'enseignement supérieur. La deuxième (2012-2019) s'ouvre sur l'Atawada¹ en intégrant principalement le phénomène Mooc et l'avènement des technologies mobiles. Et enfin la troisième (2020-2022) concerne les spécificités de la formation en période de confinement.

La déferlante actuelle de l'IA va-t-elle inaugurer une nouvelle période ? Selon Olivier Las Vergnas, un aspect peut sans doute bouleverser beaucoup de choses, bien qu'aujourd'hui il ne soit pas encore spécialement exploré par les spécialistes des sciences de l'éducation. Il s'agit de la possibilité de faire de l'IA générative une aide à la réflexivité des apprenants, notamment en les formant à construire des dialogues argumentés avec les modèles de langage tels que ChatGPT, Bard, ou autres.

Olivier Las Vergnas attire notre attention sur la nécessité de bien distinguer les dispositifs numériques classiques de ceux réellement fondés sur de l'IA générative ou discriminante. Les premiers intègrent des facettes informatiques pour bien mieux faire ce que l'on savait déjà faire



Distance transactionnelle, ergonomie des interfaces, montée en puissance de la mémoire transactive... ces vingt dernières années ont connu des évolutions majeures.

“ L'IA a le potentiel pour devenir une innovation de rupture ”



avant (enseignement programmé ou à distance, jeux de simulation) et sont complètement prévisibles, alors que les seconds font appel à des algorithmes qui méritent vraiment l'intitulé d'intelligence, utilisant des réseaux de neurones beaucoup moins prévisibles.

Innovations incrémentales ou de rupture ?

De l'EAO² à l'IA, en passant par les FOAD³, les logiciels de simulation, les Mooc et le métavers, c'est l'utilisation qui est globalement faite de chaque innovation qui la rend soit une innovation incrémentale⁴, soit une innovation de rupture. Pour comprendre ces termes, Christophe Jeunesse nous donne, tout d'abord, l'exemple du téléphone

1. *Anytime, anywhere, any device, any content.* Acronyme inventé par Xavier Dalloz.

2. Enseignement assisté par ordinateur. Modalité pédagogique introduite à la fin du XX^e siècle.

3. Formation ouverte et à distance.

2 OBSERVER L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DE LA FORMATION

Observer pour mieux avancer... En passant au crible de son expertise les stratégies et les pratiques pour en faire émerger les tendances, en les mettant en débat pour permettre à tous de comprendre les enjeux, d'anticiper les évolutions et de construire des solutions adaptées, Centre Inffo joue son rôle d'observateur éclairé et d'acteur-clé au service de l'ensemble de toutes les parties prenantes de l'écosystème.



2.1 Décrypter les évolutions juridiques et réglementaires

La formation professionnelle continue au sens large est très réglementée en France. L'État en définit les principes, les règles de gouvernance, de financement et les modalités d'application : l'ensemble de ces lois, décrets et arrêtés est réparti dans pas moins de 15 codes. Chacune des 18 Régions définit, finance et met en œuvre une politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle. Les partenaires sociaux, quant à eux, déterminent des conditions spécifiques par voie d'accords nationaux interprofessionnels, d'accords de branche et d'accords d'entreprise, qui s'appliquent ensuite aux entreprises et salariés concernés.

Centre Inffo collecte toutes ces données au niveau national et régional, les organise et les décrypte pour faciliter la bonne compréhension de tous. L'analyse complémentaire de la jurisprudence, la sélection des accords de branche comportant des clauses relatives à la formation apportent un caractère très opérationnel directement utile aux professionnels.

Le site internet de Centre Inffo et l'ouvrage *les Fiches pratiques du droit de la formation* sont actualisés en continu et illustrés de schémas, infographies, vidéos et renvois aux textes-sources. Ils permettent à tous d'exercer une veille stratégique et de trouver réponse.

En 2023, Centre Inffo a traité les données de 12 lois, 19 décrets, 17 arrêtés, 2 circulaires, 6 délibérations de France compétences et d'autres textes de l'Etat impactant le rôle et l'activité des employeurs, des prestataires de développement des compétences, des opérateurs de compétences et des non-salariés.

652 nouvelles références

liées à la formation ont été intégrées dans les bases de données :

- 190 ouvrages,
- 86 rapports,
- 276 articles de périodiques,
- 98 textes conventionnels (hors CCN),
- 1 CCN et
- 155 publications au Journal Officiel

Les pages d'information juridique représentent

80%

des consultations des internautes sur le site de Centre Inffo

15 codes socles

du droit de la formation

- 12 lois
- 9 décrets
- 17 arrêtés
- 2 circulaires

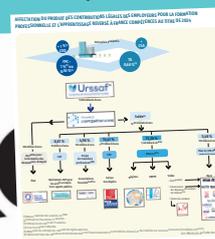
traités en 2023

Sur LinkedIn

186 000 impressions

de l'infographie « taux de contributions des entreprises en 2024 » (novembre 2023)

LinkedIn



2.2 Faire connaître les stratégies régionales de formation

Soutenu par un partenariat au long cours avec Régions de France, Centre Inffo suit au quotidien les politiques et stratégies régionales d'orientation et de formation des Régions. Il diffuse ces informations sur son site internet et aux 8 000 abonnés de son réseau social X inffo_regions.

Le partenariat avec Régions de France a favorisé les rapprochements institutionnels : le président de la commission Éducation, orientation, formation et emploi est intervenu en séance d'ouverture de l'UHFP, après la réunion de cette commission à Cannes le matin même. Pour le Congrès de Régions de France à St Malo, en septembre, Centre Inffo a édité et diffusé la brochure « Expériences des Régions : objectif Plein emploi » réalisée avec les Régions pour présenter des actions innovantes. En octobre, Centre Inffo a animé à Paris le 2^e colloque inter-régional de Régions de France sur l'orientation.

Un partenariat bilatéral a été signé avec la Région Grand Est afin d'établir une cartographie des acteurs de l'orientation à l'usage du CREFOP. D'autres projets bilatéraux ont été proposés au cours de 2023 à trois autres Régions : Centre Val de Loire, Ile-de-France et Hauts-de-France.

La coopération avec le Réseau des Carif-Oref s'est concentrée sur la production d'outil documentaire avec la préparation de la V14 du *Formacode*, *thesaurus de l'offre de formation*. Centre Inffo a également participé à sa rencontre annuelle à Nantes en septembre.

Outre le suivi par la presse des événements marquants en région, les productions et publications de Centre Inffo se sont concentrées sur

- l'actualité contractuelle des Régions : dossiers sur les contrats de plan État-Région (CPER) 2021-2027, sur les contrats de plan régionaux de développement de la formation orientation professionnelle (CPRDFOP) 2022-2027, sur les protocoles de préfiguration de France travail en région ;
- des dossiers thématiques (« Orientation et formation », « Pactes d'investissement dans les compétences »)
- l'actualisation de 9 monographies régionales emploi-formation sur 19 révisées tous les deux ans hors année d'élections régionales).



2.3 Apporter une expertise aux instances nationales

Opérateur de l'État, Centre Inffo entretient une relation privilégiée avec les instances nationales de la formation. Son expertise des textes, des stratégies et des pratiques lui donne de réels atouts qu'il met à disposition de ces instances.

Pour le **ministère du Travail**, il a contribué aux travaux du réseau national « Qualité de l'offre de formation », piloté par la DGEFP, ayant abouti à de nouvelles versions du Guide de lecture de la certification Qualiopi.

Pour **France stratégie**, il est membre du comité de pilotage du Réseau Emploi-compétences (REC). Il a contribué à l'élaboration de la feuille de route 2023-2024 du REC, et s'est positionné sur plusieurs groupes de travail thématiques, dont celui des certifications professionnelles.

Avec **France compétences**, il entretient un dialogue régulier pour rendre compte de l'appropriation et de l'application de la doctrine de la certification professionnelle par les organismes certificateurs. Cette doctrine nécessite d'être connue de façon très précise. À l'intention des porteurs de projets certifiants, Centre Inffo a réalisé deux vidéos sur les principes de l'enregistrement aux deux répertoires nationaux ; il a organisé, avec le concours de France compétences, un webinaire gratuit sur le renouvellement d'une certification au RNCP (1 105 inscrits) et deux master-class sur les correspondances et le contrôle (320 inscrits).

2.4 Anticiper l'impact des transitions sur les métiers et compétences

L'écosystème de l'emploi et de la formation est totalement impacté par les grandes transitions en cours et à venir : numérique, écologique, démographique, alimentaire, industrielle. Les métiers connaissent des transformations partielles ou radicales, les compétences évoluent et la formation doit s'adapter très rapidement à des besoins nouveaux. Le magazine *Inffo formation* a publié de nombreux articles de synthèse sur les études et travaux des observatoires de branche relatifs à ces transformations.

Considérant que les professionnels de la formation ont un rôle central à jouer pour accompagner les actifs et les entreprises dans ces transitions, Centre Inffo a fait de cette problématique le cœur de

la 18^e UHFP en janvier, sous l'intitulé « Compétences 2030 : réussir ensemble les transitions ». Pour les 1 500 participants, l'UHFP a constitué une réelle opportunité collective de découvrir les travaux scientifiques et prospectifs sur ces sujets ainsi que des pratiques avancées d'accompagnement des publics au changement de leur métier, de nouvelles modalités de formation et de développement des compétences. L'ensemble des ressources documentaires, des supports des intervenants, des vidéos réalisées pour l'UHFP constituent un matériau très riche, dont témoigne la webographie « Transitions et formation » actualisée tout au long de 2023. Ce champ relativement peu exploré jusqu'alors a ouvert des perspectives travaillées ensuite par de nombreux réseaux présents à l'UHFP.

Étude sur le métier de responsable formation à l'horizon 2030

Dans le prolongement de l'UHFP, une étude a été réalisée en partenariat avec l'université de Dauphine-PSL sur l'évolution du métier de responsable formation. 14 étudiants de la promotion de l'Executive Master Management de la formation ont interviewé des experts de la formation professionnelle, tous intervenants de l'UHFP 2023, sur leur vision des facteurs d'évolution du métier et des enjeux systémiques qui en découlent à leurs yeux. L'analyse a débouché sur 5 dimensions clés du responsable formation 2030 : stratégique, direction, expertise, architecte, passeur. L'étude a été publiée par Centre Inffo et ces perspectives ont été mises en débat public lors d'une table ronde organisée en avril à Dauphine-PSL.



Compétences et verdissement des métiers du numérique

En 2023, Centre Inffo s'est investi sur la thématique des transitions environnementales et a été retenu, aux côtés de la fondation UNIT et de l'institut numérique responsable (INR) sur le projet VertNum en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences Métiers d'Avenir » du dispositif France 2030. Dans ce cadre, Centre Inffo a réalisé une matrice des compétences des métiers du numérique afin d'identifier les compétences impactées par le verdissement du numérique et déterminer, avec l'aide des professionnels concernés, les compétences nécessaires pour faire évoluer les pratiques en entreprise.



2.5 La porte ouverte sur l'Europe de la formation

Valoriser les stratégies et pratiques françaises auprès des instances européennes

En 2023, Centre Inffo s'est vu conforté jusque 2027 dans son mandat de référent national français du Centre européen de développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), agence de la Commission européenne. A ce titre, il pilote la branche française du réseau européen Refernet, composé d'experts et de ministères, et produit des données, études, rapports et enquêtes illustrant les stratégies et pratiques françaises. Il a également été désigné comme expert national sur l'apprentissage en France. Toutes les données fournies alimentent les comparaisons entre les 27 États-membres et étayent les recommandations de l'Union européenne en matière de formation professionnelle.

Pour le Cedefop, Centre Inffo a réalisé en 2023 un rapport sur le suivi par la France des objectifs européens définis à Osnabrück en 2020, des articles sur le verdissement de l'apprentissage en France ainsi que deux enquêtes : l'une sur les besoins des annonces d'emploi en ligne, la seconde sur l'anticipation des besoins en compétences sur la transition écologique. En parallèle, il a fourni des ressources documentaires toute l'année sur les sujets clés des compétences en France.

À la demande de la DGEFP, Centre Inffo a coordonné les relations entre le CEDEFOP et le comité de pilotage du projet « Upskilling-reskilling », porté par le Céreq et l'université de Bourgogne, qui étudiait l'application en France de la recommandation du même nom. L'accompagnement des personnes dans leur reconversion et/ou dans le développement de leurs compétences était illustré par la mise en œuvre des pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC). Ce projet initié en début 2022 s'est terminé fin 2023.

L'appui à la coordination française de l'Année européenne des compétences

Annoncée en janvier par le Commissaire européen aux affaires sociales lors de la 18^e UHFP, l'Année européenne des Compétences a été lancée à Bruxelles le 9 mai par la présidente de la Commission européenne. Centre Inffo a apporté son soutien à la coordination française de l'année européenne des compétences pour inciter les porteurs de projets à y participer, obtenir le label AEC et faire ainsi connaître des initiatives originales. Une nouvelle rubrique sur le site de Centre Inffo a informé régulièrement les internautes de l'actualité de la Commission européenne et des États-membres sur cette opération et des processus de labellisation AEC. Centre Inffo a organisé deux webinaires gratuits en juillet et octobre avec le concours de la coordination française et de porteurs de projets pour mettre en avant des actions innovantes.

2 150 participants aux 2 webinaires 2023



de l'Année européenne des compétences avec la Coordination française

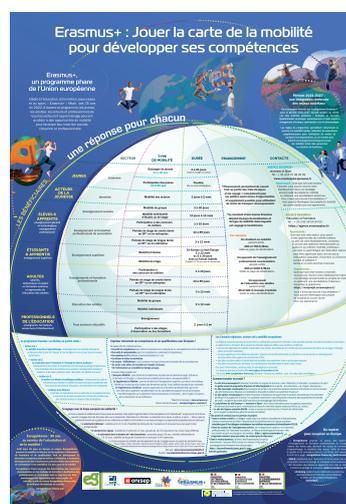
5 435 

abonnés Twitter « Inffo_europe »

Encourager la mobilité des jeunes et des adultes en France et en Europe

Partenaire de l'agence Erasmus+ Éducation Formation France, Centre Inffo est très investi dans le volet orientation des adultes du réseau Euroguidance. Il a réalisé et diffusé à 6 000 exemplaires l'affiche de promotion des opportunités de mobilité avec Erasmus+. La mobilité des apprentis a fait l'objet de travaux en partenariat avec l'association Euro App Mobility pour le projet MONA. Les experts de Centre Inffo ont également contribué aux travaux de l'Agenda européen pour la formation des adultes (AEFA), ont produit des articles pour la Lettre numérique gratuite *Orient'actuel* de Centre Inffo/ Onisep et sont intervenus lors de conférences nationales et internationales (« L'orientation à l'ère des transitions », « Apprendre ailleurs en Europe », « Rencontres européennes pour la mobilité des apprentis », « Apprentissage et transition numérique »).

Affiche Euroguidance
 **6 000** affiches Mobilité avec Erasmus+



distribuées
à **400**
structures
et têtes de réseaux

Aider les professionnels à développer leurs partenariats en Europe

Pour aider les professionnels à développer leurs partenariats intra- ou extra- européens, Centre Inffo a actualisé sa gamme de supports d'information sur les systèmes de formation : les synthèses sur le fonctionnement de la formation professionnelle en France (en plusieurs langues) complètent la présentation des dispositifs de formation des 27 États-membres.

En 2023, Centre Inffo a accueilli deux délégations (wallonne et coréenne) pour leur présenter le système français de formation professionnelle.



Infographie d'Inffo Formation N°1065

- LE TABLEAU DE BORD DE LA FORMATION -

En synergie avec l'équipe documentaire de Centre Inffo, *Inffo formation* vous propose ces chiffres-clés de la formation.

Sources : Liste publique des organismes de formation (LPOF) • Base de données France compétences • Caisse des dépôts • Réseau des Carif-Oref • Base Politiques de l'emploi (PoEm)

Nombre total d'organismes de formation déclarés
115 737

Organismes par taille
(effectif formateur)

De 0 à 10 salariés : 102 672

De 11 à 20 : 5 057

De 21 à 50 : 4 261

De 51 à 200 : 2 687

De 201 à 500 : 637

500 et + : 422



Source : LPOF

Organismes certifiés Qualiopi
43 662

au titre des actions de formation : 42 770

au titre de l'apprentissage : 3 772

au titre de la VAE : 2 838

au titre du bilan de compétences : 4 340



Source : LPOF

Certifications enregistrées au RNCP

+ de 10 000 fiches dont 5 002 actives

Certifications enregistrées au Répertoire spécifique

3 558 dont 1 120 actives

Source : France compétences

Formations disponibles sur le moteur du Réseau des Carif-Oref

465 280



Source : Réseau des Carif-Oref

Nombre de formations certifiantes éligibles au CPF
sur Moncompteformation.gouv.fr

340 958

Coût moyen d'une action de formation CPF

2 484 €

Durée moyenne d'une action de formation CPF

82 heures



Source : Caisse des dépôts

Alternants en contrat de professionnalisation
120 000 à fin août 2023



Source : PoEm

Apprentis sous contrat et/ou nombre de contrats en cours
853 500 à fin août 2023



Source : PoEm

Entrées en contrat engagement jeune
185 500
à fin juillet 2023



Source : PoEm

3 ANIMER LES DÉBATS PROFESSIONNELS

Après trois années de repli dû à la pandémie, 2023 a renoué avec l'organisation d'événements en présentiel axés sur les échanges entre participants, et en premier lieu l'Université d'hiver de la formation professionnelle. Avec plus de 16 000 participants à ses différents événements, Centre Inffo a démontré en 2023 sa forte légitimité pour animer débat public et débats professionnels techniques.



Le rendez-vous national majeur des décideurs et professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

18^e
UHFP
UNIVERSITÉ D'HIVER DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

3.1 Succès de la 18^e UHFP à Cannes, rendez-vous national majeur du secteur

L'organisation de la 18^e Université d'hiver de la formation à Cannes du 25 janvier au 27 janvier 2023, après cinq éditions à Biarritz, s'est avérée une réussite : le thème des transitions et le prestigieux Palais des Festivals et des Congrès ont su attirer intervenants de qualité, partenaires financiers et participants.

Portée par Centre Inffo depuis 1989, cette manifestation est une véritable chambre d'écho des politiques publiques et paritaires, des évolutions du marché de la formation, des tendances et perspectives. Unique en son genre, elle est la seule à réunir au niveau national l'ensemble des parties prenantes de la formation professionnelle continue en France, secteurs public et privé confondus : décideurs, financeurs, entreprises, branches professionnelles, partenaires sociaux, prestataires du développement des compétences, certificateurs, consultants, universitaires, chercheurs, acteurs de l'information, de l'accueil et de l'orientation.

Reconnaissant un caractère d'urgence au thème de cette édition « Compétences 2030 : réussir ensemble les transitions ! », les élus ont exposé leur stratégie pour répondre à ce défi : le commissaire européen chargé de l'emploi et des droits sociaux annonçant l'année européenne des compétences, la ministre déléguée en charge de la formation professionnelle, le ministre en charge de l'industrie, le vice-président de Régions de France et d'autres élus régionaux. 250 personnalités et experts sont ainsi venus partager leur expérience au cours des 68 séquences plénières et ateliers.

Les problématiques ultramarines liées à la formation et à l'emploi ont également été débattues à Cannes, le 24 janvier, lors des troisièmes Rencontres formation compétences des Outre-mer (RFCO). 100 élus et professionnels de 7 collectivités et leurs interlocuteurs métropolitains s'y sont retrouvés : Guadeloupe, Guyane, la Réunion, Martinique, Mayotte, Nouvelle Calédonie et Saint Martin étaient représentées.

Unanimes à reconnaître la grande qualité de l'organisation et la richesse des contenus, les participants de l'UHFP et de RFCO ont particulièrement apprécié le decryptage de l'actualité par ses grands acteurs, la prise de conscience des grands enjeux sociétaux, les échanges avec les représentants des pouvoirs publics, la valorisation d'actions innovantes, l'opportunité d'enrichir son réseau professionnel.



L'unique rassemblement des acteurs et des professionnels de la formation ultramarins et métropolitains

- 100 élus et professionnels
- 7 collectivités



- 1 500 participants
- 250 intervenants
- 63 tables rondes et ateliers
- 62 partenaires
- 40 exposants
- 80 retombées presse
- 111 vidéos

3.2 Des événements experts fédérateurs

Les 1^{es} Rencontres de l'innovation : créer une communauté d'innovation



En plus du contenu de ses plénières et ateliers, cette manifestation (cf supra, chapitre Innovation) a donné l'opportunité de faire connaître les points de vue et travaux menés avec les start-up du Corner de l'innovation, dont un Manifeste adressé aux pouvoirs publics et acteurs traditionnels du secteur pour comprendre les difficultés qu'elles rencontrent lorsqu'elles proposent et développent des solutions dans le champ de la formation et du développement des compétences.

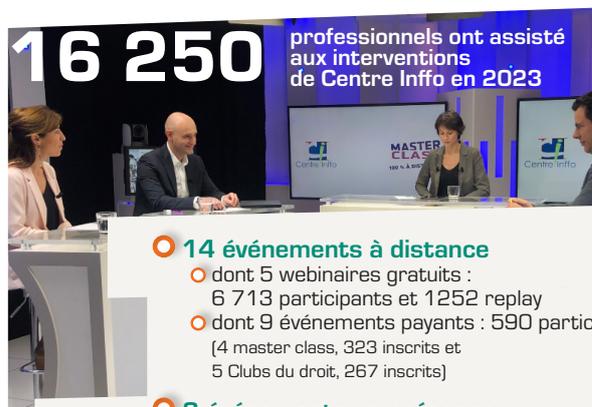
14 événements à forte technicité, organisés à distance

Par ailleurs, 14 événements, dont le contenu est à forte technicité, ont été organisés à distance par Centre info, avec possibilité de replay

- 5 **webinaires gratuits** pour faire connaître les politiques et dispositifs d'intérêt général. De format court (1 h), ils expliquent les fondamentaux d'un dispositif. Centre Inffo invite des représentants publics ou paritaires à intervenir à ses côtés. Ces webinaires ont recueilli une large audience avec un total de 6 123 inscrits.

Leurs thèmes : les résultats du 4^e baromètre de la formation et de l'emploi de Centre Inffo, les certifications professionnelles avec le concours de France compétences, un panorama des différents dispositifs de reconversion professionnelle et deux webinaires liés à l'année européenne des compétences avec le concours de la coordination nationale française.

- 4 **masterclass thématiques** d'une durée de 3 heures, destinées aux professionnels impliqués dans la mise en œuvre d'un dispositif complexe. Les experts de Centre Inffo leur apportent des clés juridiques et méthodologiques en ingénierie de formation. 2 de ces masterclass ont été consacrées à la sous-traitance en formation et 2 aux certifications professionnelle (correspondances et contrôle) avec le concours de France compétences ;
- 5 **clubs du droit**, cycle de veille juridique et stratégique d'un format de 2 heures. Ils décryptent l'actualité juridique et ses évolutions (réforme, régulation du marché de la formation, évolution des dispositifs).



Une audience de 6 030 professionnels dans des événements partenaires

Les experts de Centre Inffo prennent également la parole dans des événements organisés par des partenaires ou commanditaires à l'attention de leurs adhérents ou réseaux. En tant que conférencier, animateur de table ronde, grand témoin, ils sont intervenus lors de 20 événements organisés par Régions de France, Erasmus+, l'AFREF, le Cedefop, Collège de France, le FFFOD, le GARF, Ipéria, le Ministère éducation nationale, ParlonsRH, le Synofdes, Training Orchestra, Université de Paris Dauphine-PSL.

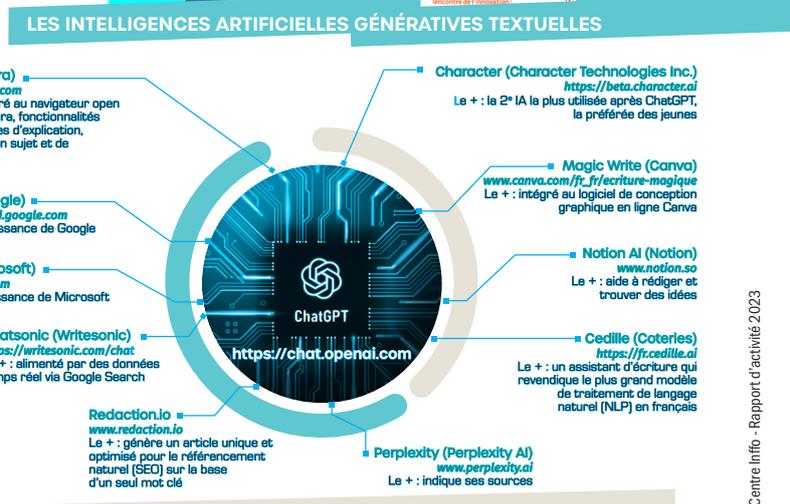
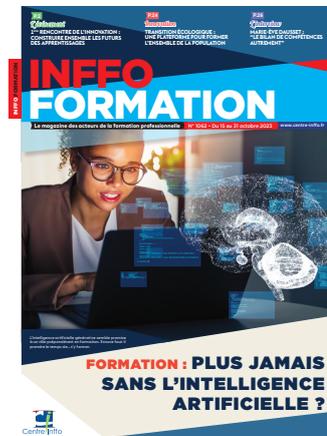
3.3 Animer les débats d'idées : la presse de Centre Inffo

En première ligne pour décrypter l'actualité du secteur, la presse de Centre Inffo est un outil de veille important pour les professionnels. *Le Quotidien de la Formation* et le magazine *Inffo Formation* mettent l'accent sur la vie du secteur et ses faits importants, analysent les tendances, donnent la parole aux acteurs nationaux, européens et régionaux et alimentent le débat public. Ils se font l'écho des évolutions des métiers, des travaux des observatoires de branche, illustrent les résultats d'études et de travaux de recherche, font des reportages « terrain » sur les bonnes pratiques et les innovations, donnent des conseils de mise en œuvre aux praticiens.

La presse contribue à la notoriété de Centre Inffo car l'article de Une et souvent relayé sur les réseaux sociaux, ainsi que des infographies parues dans *Inffo Formation*. Le lectorat des deux titres est stable.

Par accord financier, plusieurs partenaires (dont CCI France et L'Opcommerce) diffusent chaque mois à leurs propres réseaux une sélection d'articles de la presse de Centre Inffo.

Pour se faire mieux connaître des publics-cibles des champs de l'orientation et de l'innovation, Centre Inffo a poursuivi la diffusion gratuite de deux newsletters : *La lettre de l'innovation en formation*, bimestrielle (12 120 abonnés gratuits) et *Orientactuel*, mensuelle (8 540 abonnés gratuits) réalisée en partenariat avec l'Onisep. Ces deux lettres proposent une sélection d'articles thématiques.



3.4 Relayer les besoins des publics finaux

Le 4^e Baromètre de l'emploi et de la formation

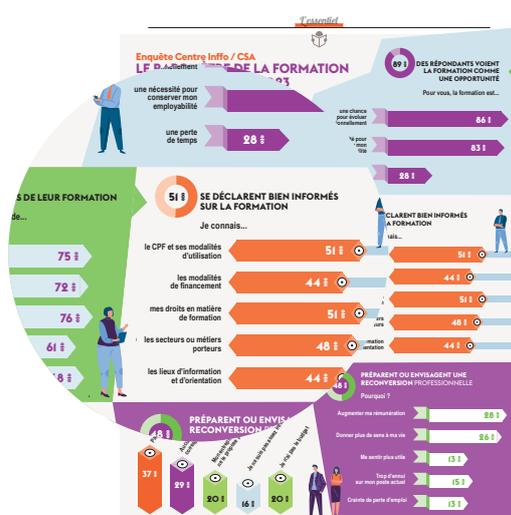
Quelle perception les actifs ont-ils de la formation professionnelle et comment perçoivent-ils leur avenir ? C'est l'objet du baromètre annuel de la formation et de l'emploi de Centre Inffo. Réalisée en janvier 2023 auprès de plus de 1 600 actifs français en partenariat avec l'institut d'études CSA, la 4^e édition avait pour objectif de connaître également leur perception relative à l'accompagnement, au CPF et aux perspectives de reconversion professionnelle, auxquelles ils sont ou seraient susceptibles d'être confrontés. Les résultats dévoilés en webinaire devant 1 700 participants et commentés par le délégué général à la formation professionnelle montrent que le niveau de confiance en son avenir professionnel est en baisse et que la moitié des actifs interrogés se préparent à changer d'emploi dans un avenir proche.

Conseiller les publics à la Cité des métiers

Répondant essentiellement aux besoins des professionnels, Centre Inffo conserve néanmoins une part d'activités lui permettant de renâître les besoins des publics finaux en matière de formation et de reconversion et de les relayer auprès des professionnels concernés. Il a maintenu la présence hebdomadaire d'un conseiller à la cité des métiers Universcience Paris-Villette sur le pôle « évoluer, se former, se reconverter » qui reçoit des publics en recherche d'un nouveau parcours professionnel. 700 entretiens ont ainsi été réalisés en 2023 (300 en présence, 400 à distance) soit 25% des 2 850 entretiens au total sur ce pôle.

Les portails nationaux VAE.gov et orientation pour tous

Jusqu'à mi 2023, Centre Inffo animait pour le compte du ministère du Travail le site vae.gouv.fr adressé aux particuliers, aux professionnels de la VAE et aux jury VAE. La création de France VAE en 2023 a abouti à la création du nouveau portail vae.gouv.fr, portail officiel du service public de la VAE, dans lequel ont été reversés par décision interministérielle les contenus des sites VAE antérieurs des différents ministères. Centre Inffo a maintenu sur un site vae.centre-inffo.fr des contenus complémentaires du nouveau portail jusqu'à la réalisation définitive du portail officiel.



Infographie d'Inffo Formation N°1051



3.5 Faciliter la circulation des données sur l'offre de formation : évolution du Formacode

Le *Formacode*[®] est un thesaurus créé par Centre Inffo, qui permet de décrire, caractériser et classer les offres de formation en organisant des relations entre elles. L'évolution de la version actuelle (V13) a été décidée en 2022 pour intégrer les offres de formation émergeant sur le marché. Après le choix d'une solution logicielle en début 2023, mars a vu le lancement officiel de la révision du *Formacode*[®]. L'objectif est d'élaborer une V14 en mode coopératif avec les opérateurs publics impliqués dans les systèmes d'information sur l'offre de formation.

La comitologie de ce *Formacode*[®] V14 s'exerce à deux niveaux : comité de pilotage et comité opérationnel. Elle rassemble autour de Centre Inffo la DGEFP, la Caisse des Dépôts, France compétences, l'Onisep, 5 Opc, Pôle emploi et le réseau des Carif-Oref.

Le comité de pilotage a été réuni à deux reprises, le comité opérationnel chaque mois. Ses membres co-construisent avec Centre Inffo les évolutions du thesaurus, et valident au fur et à mesure les mises à jour réalisées par Centre Inffo. Deux groupes de travail thématiques ont été créés pour prendre en compte les évolutions de l'offre : numérique et transition écologique. La fin des travaux est prévue en mars 2024, pour implémentation définitive en novembre 2024 dans les systèmes d'information du réseau des Carif-Oref, du système Agora, des Opc, de France Travail, de la Caisse des dépôts (moncompteformation), de France compétences (certifications).

Consultations du site *Formacode*[®] en 2023

Le site est utilisé par les organismes de formation devant renseigner le N° Formacode de leur offre, par les certificateurs pour leur projet de certification ...

95 810 utilisateurs

160 270 sessions

548 300 pages vues



formacode.centre-inffo.fr

4 PROFESSIONNALISER LES ACTEURS

Au cœur d'un environnement professionnel foisonnant d'évolutions réglementaires et d'initiatives de toutes natures, Centre Inffo joue un rôle central pour donner aux professionnels les indispensables clés de compréhension et outils d'aide à la décision. Son offre de formation et de conseil, alignée sur les priorités des politiques publiques, leur permet de sécuriser la mise en œuvre des dispositifs et d'ajuster leur stratégie de développement.



4.1 Une forte demande de formation sur la réglementation

Le catalogue 2023 de l'offre de formation inter-entreprises destinée aux professionnels proposait 35 actions de formation couvrant 11 thèmes :

- 13 actions en droit sur 4 thèmes : réglementation générale, réglementation des organismes de formation, apprentissage, ingénierie financière
- 22 actions en ingénierie sur 6 thèmes : ingénierie pédagogique, ingénierie de certification, qualité en formation, AFEST, VAE, stratégies et business model.

Ces actions de formation sont proposées à distance et en présentiel. Leur contenu évolue tout au long de l'année pour intégrer l'actualité juridique et les nouvelles pratiques.

Les formations intra-entreprise déclinent ces thématiques, avec un contenu identique au catalogue ou adapté sur mesure au contexte du client.

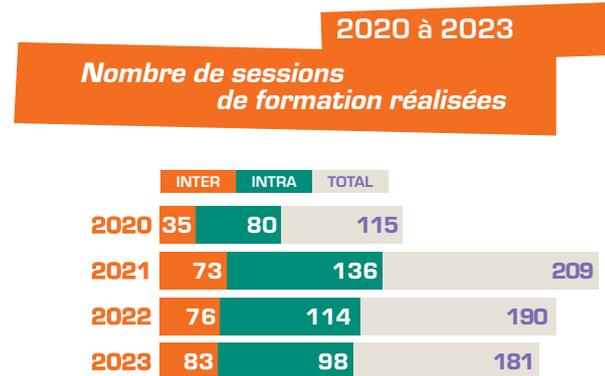
Le bilan 2023 montre que l'ensemble des sessions ont été réalisées à part égale à distance et en présentiel. La demande pour 75 % d'entre elles s'est portée sur la réglementation plutôt que sur l'ingénierie.

A noter que l'offre de conseil connaît la proportion inverse en 2023 : les missions portent pour 85% sur l'ingénierie, dont la mise en œuvre de dispositifs complexes (qualité, certifications professionnelles) nécessite un accompagnement personnalisé.

Par rapport à 2022, la demande d'intra a légèrement diminué (-10 %), alors que les sessions inter-entreprises ont augmenté de 10%. Des opérations de professionnalisation intra se sont poursuivies avec des structures déjà partenaires ou dont

l'actualisation des connaissances en temps réel est essentielle dans leur activité (Caisse des dépôts, France compétences).

On peut considérer que l'UHFP de janvier, qu'il était possible de suivre sous convention de formation, a exercé une forte attractivité sur de nombreux clients venus à l'UHFP avec plusieurs de leurs collaborateurs et qu'ils ont misé davantage sur l'action de formation UHFP (1 176 stagiaires) que sur une action de formation « traditionnelle ».



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTION DE FORMATION

Renouvellement de l'offre

Prenant en compte les nouveaux besoins des professionnels, Centre Inffo a préparé en 2023 de nouvelles offres de formation pour 2024 : le développement des stratégies de mobilité européenne en CFA, les correspondances en certification, l'appui aux accompagnateurs de VAE. En association avec l'organisme partenaire Perspectives et Rebonds, la création du certificat « Devenir architecte-accompagnateur de parcours VAE » est en cours pour dépôt d'enregistrement au répertoire spécifique de France compétences en 2024. Centre Inffo développe également une offre certifiante sur le sujet.



Conseil et formation : ils nous ont fait confiance en 2023

ENTREPRISES, GROUPES ET CAMPUS D'ENTREPRISE

- Academy by Transdev, Centre hospitalier de la Côte basque, CH Sud Francilien, Campus Veolia environnement, Domitys SAS, Fondation INFA, IFCAM, INRAE, Veolia Propreté, L'Oréal...

BRANCHES ET FÉDÉRATIONS

- CNOSEF, FEPEM, Fédération française du bâtiment, fédérations françaises sportives (badminton, football, haltérophilie, handball, natation, rugby, tennis), UNICEM

INSTANCES PARITAIRES ET ORGANISATIONS SYNDICALES

- Certif pro, CFTD, Medef, Transitions pro (Grand Est), UNSA

OPCO

- Afdas, Akto, Constructys, l'Opcommerce, Ocapiat, Opco EP, Opco Mobilité

OPÉRATEURS PUBLICS NATIONAUX

- Apec, Caisse des dépôts, DRAAF, France compétences, Pôle emploi...

COLLECTIVITÉS

- Département de Seine Saint Denis
- Régions : Grand Est, Guadeloupe, Guyane, Ile de France, Martinique, Régions de France

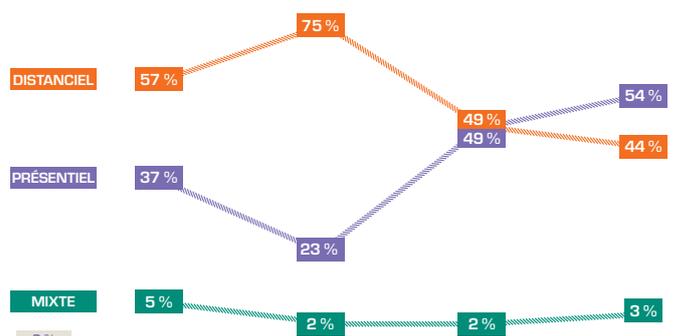
UNIVERSITÉS, ÉCOLES D'INGÉNIEURS, RÉSEAUX D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- Universités (Franche Comté, Aix-Marseille Saporta, Savoie Mont Blanc), Collège de Paris, Fondation Unit...

RÉSEAUX DE PRESTATAIRES DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE PUBLICS, PARAPUBLICS ET PRIVÉS

- Ascor communication, CCI France et CCI régionales (dont Auvergne Rhône-Alpes, Hauts de France, Limoges/Haute Vienne, PACA, Paris Ile de France), CCCA-BTP, CNAM, CNEAP, CNFPT, Gidef, Grande École du numérique, Indicom, INTEFP, IRTS, SEPR...

Modalité de formation 2020 2021 2022 2023



4.2 Une demande croissante de conseil en ingénierie

Centre Inffo propose une offre de service experte pour accompagner les professionnels dans leur stratégie : accompagnement juridique personnalisé et conseil en ingénierie.

Cette offre de Centre Inffo repose sur des atouts importants :

- une sécurisation réglementaire très forte ;
- une très bonne connaissance de l'écosystème emploi-formation ;
- une approche systémique et globale des missions liée à la diversité des profils des consultants et à la complémentarité des ingénieries (documentaire, juridique, pédagogique, certifications ...) ;
- une notoriété garante de la qualité de ses prestations.

En 2023, 66 missions ont été réalisées. 80 % d'entre elles sont des missions d'ingénierie liées à la certification professionnelle (création d'une certification, préparation à l'enregistrement aux répertoires de France compétences) puis à l'accompagnement et à la gestion de la certification qualité Qualiopi.

L'accompagnement juridique personnalisé est très lié à la conformité juridique : diagnostic à 360 degrés de l'ensemble de la documentation juridique des services de formation d'entreprise ou des organismes de formation, accompagnement à la mise en place d'un CFA interne d'entreprise.

Centre Inffo a également développé une offre de rédaction juridique de documents d'information liés à la formation. L'Opcw Constructys a fait appel à ses services pour rédiger les parties juridiques du Guide destiné à ses administrateurs.



L'activité de **conseil en ingénierie** accompagne le déploiement des politiques publiques. En 2023, la demande des clients s'est concentrée sur les sujets de certification professionnelle, qualité en formation, stratégies et business models. Le choix et la conduite de ces opérations répondent à la mission de Centre Inffo : participer à la bonne appropriation des dispositifs publics (certifications, Qualiopi) par les professionnels, contribuer à l'information sur les dispositifs à destination des personnes en difficulté d'apprentissage et permettant une insertion durable dans l'emploi, recueillir les données permettant un retour d'expériences « terrain » auprès des instances publiques.

4.3 Focus sur 4 missions de conseil en ingénierie en 2023

Stratégie et Business model

Un réseau national d'établissements de formation dans un secteur significativement impacté par les enjeux environnementaux s'interroge sur ses choix stratégiques et sa politique de certification. Il sollicite Centre Inffo, qui a pour double atout une bonne connaissance du secteur et l'expertise sur les certifications, pour construire une vision stratégique à moyen terme basée sur le marché et les besoins métiers avec un focus sur la stratégie de certification et pour définir ses modalités internes de fonctionnement.

Au cours d'une mission de 9 mois en 2023, Centre Inffo a travaillé en étroite coopération avec ce réseau. Il en résulte la formalisation d'une stratégie à court terme (SWOT, CANVAS), un benchmark de la concurrence et une cartographie de l'offre de certification, ainsi que la définition du cadre et des moyens nécessaires pour structurer le service de certification professionnelle interne du réseau.

Préparation d'un réseau national de formation à la certification Qualiopi

Un réseau national de formation multisites veut être accompagné à la certification Qualiopi, ce qui nécessite d'harmoniser les fonctionnements et pratiques de chacun de ses sites. Centre Inffo met à sa disposition une équipe aux expertises complémentaires : très bonne connaissance de la réglementation et du secteur d'activité du commanditaire, forte expérience en matière de construction de dispositifs d'audit et d'évaluation. À l'issue d'une mission de 60 jours, les équipes (siège et terrain) sont acculturées aux exigences des démarches qualité en formation et en phase avec les standards qualité portés par la réforme de 2018. Leur montée en compétences permet une préparation coordonnée en vue de l'obtention de la certification Qualiopi.

Appui à des dispositifs paritaires de certification professionnelle

Depuis 2018, Centre Inffo apporte son expertise à Certif'Pro pour l'habilitation d'organismes évaluateurs et formateurs dans le cadre des certificats interprofessionnels paritaires CléA, CléA numérique et CléA management.

Cette mission (205 jours en 2023) se traduit par l'accompagnement à la mise en œuvre de la stratégie de l'association paritaire dans le déploiement de ses 3 certificats de compétences sur le territoire national : ingénierie des campagnes d'habilitation des organismes, instruction et sélection des candidatures des organismes, préconisations d'habilitation, suivi et amélioration continue des campagnes.

L'appui « certification » aux branches professionnelles : Centre Inffo référencé par 4 Opco

Grâce à sa forte expérience d'accompagnement des porteurs de projet certifiants, Centre Inffo a pu être référencé par 4 Opco (Akto, Opco EP, L'Opcommerce et Ocapiat) en tant que prestataire d'accompagnement des politiques de certification des branches professionnelles regroupées dans ces OPCO, sur les volets « opportunité et valeur d'usage » et « ingénierie de certification ».

Ainsi, pour un marché subséquent d'Opco EP, Centre Inffo a accompagné la branche professionnelle de l'esthétique-cosmétique pour le renouvellement du certificat de qualification professionnelle (CQP) « stylisme ongulaire » et son transfert du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) au répertoire spécifique (RS). Cette mission de 19 jours a permis de réaliser l'étude d'opportunité et les travaux d'ingénierie pour l'enregistrement au RS.

4.4 La continuité territoriale avec les collectivités d'outre-mer

Le temps fort 2023 des relations avec les collectivités d'Outre-mer a été sans conteste la tenue des 3^{es} Rencontres formation-compétences des outre-mers (RFCO), organisées par Centre Inffo à Cannes le 24 janvier en amont de la 18^e UHFP. Elus et représentants des services formation des Régions la Réunion et Guadeloupe, des collectivités territoriales de Guyane et de Martinique, du département de Mayotte et de la collectivité de Saint-Martin étaient réunis avec leurs interlocuteurs métropolitains. Les RFCO sont la seule manifestation nationale capable de réunir l'ensemble de ces participants autour des problématiques formation-emploi

Préoccupations environnementales, développement d'une économie verte, lutte contre l'illettrisme, meilleure coopération avec les entreprises : des solutions différentes sont recherchées selon les territoires, qui ont chacun leurs spécificités, mais débattues par les 110 participants dans l'objectif commun d'améliorer l'insertion dans l'emploi. Le magazine *Inffo Formation* leur a consacré un dossier spécial du n° 1049 (mars 2023).

Par ailleurs, en 2023, Centre Inffo a formé 89 personnes en Guadeloupe (3 sessions) et en Martinique (3 sessions), dont un séminaire destiné aux membres du Crefop de Martinique.

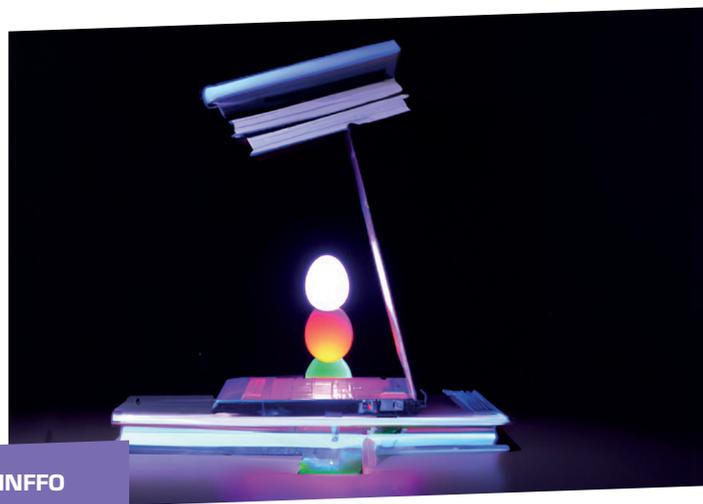


4.5 Soutenir les capacités d'action des services publics et partenaires sociaux

La convention-cadre liant Centre Inffo et le **ministère de l'éducation nationale DGESCO** se traduit par la professionnalisation des 1 200 conseillers en formation continue (CFC) du réseau national Greta/ GIP/Dafpic/Cafoc et des personnels nouvellement nommés (directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, personnels de direction, responsables des nouveaux « bureaux des entreprises »). En 2023, 3 sessions de formation ont été délivrées sur les fondamentaux du droit de la formation, à l'attention de ce réseau, ainsi que des webinaires sur les certifications professionnelles. La convention intègre également des abonnements aux *Fiches pratiques* et au *Quotidien de la formation*, ainsi que des places dans les sessions de formation inter-entreprises et master-class pour les référents nationaux du réseau.

Centre Inffo a conforté la professionnalisation des agents du **ministère du Travail** du niveau central et dans les services déconcentrés (DREETS) avec des ressources documentaires (*les Fiches pratiques du droit de la formation*) et de la formation pour les nouveaux arrivants. Il a également formé l'équipe de **l'Intefp** (Institut national du travail de l'emploi et de la formation professionnelle) pilotant l'opération Format dialogue, qui référence et outille les organismes proposant une offre de formation au dialogue social.

Concernant **l'appui aux instances paritaires**, Centre Inffo a poursuivi en 2023 sa prestation d'appui à **Certif'pro** pour les campagnes d'habilitation des organismes liés aux certificats Cléa, Cléa numérique et Cléa management (cf supra). Il poursuit son expertise auprès des Crefop : animation d'un séminaire pour le **Crefop de Martinique**, accompagnement des membres du **Crefop du Grand Est** dans l'appropriation de l'écosystème de l'EFOP et production d'une cartographie des acteurs de l'orientation de la région Grand Est.



LES SITES INTERNET DE CENTRE INFO

LES SITES MAJEURS DE CENTRE INFO

sur l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelles

www.centre-info.fr
Le portail source et ses rubriques thématiques

- DROIT
- RÉGIONS
- EUROPE
- PRESSE
- INNOVATION
- FICHES PRATIQUES
- PRODUITS ET SERVICES
boutique.centre-info.fr

RESSOURCES DE LA FORMATION
www.ressources-de-la-formation.fr
Portail documentaire sur l'apprentissage, la formation et l'évolution professionnelles

LES SITES SPÉCIFIQUES

EUROPE ET FORMATION

○ **REFERNET FRANCE**
https://refernet.centre-info.fr
Réseau européen du Cedefop : expertise sur les systèmes de formation professionnelle en Europe

INNOVATION

○ **corner.centre-info.fr**
Site dédié au Corner de l'innovation et à ses start-up

MUTUALISATION DOCUMENTAIRE

○ **ARIANE**
https://ariane.centre-info.fr
Réseau documentaire national de l'orientation et la formation

ÉVÉNEMENTIELS

○ **UHFP**
https://uhfp.centre-info.fr
Site dédié aux universités d'hiver de la formation professionnelle

○ **RFCO**
www.rfco.fr
Portail des collectivités, régions des Outre-mer et leurs partenaires

GRAND PUBLIC

○ **ORIENTATION POUR TOUS**
www.orientaton-pour-tous.fr
Site de l'État, des Régions et des partenaires sociaux

LES SITES RÉSERVÉS À UN PUBLIC D'USAGERS

○ **ESPACE NUMÉRIQUE DES ADMINISTRATEURS**
www.centre-info.net/ena
Réseau des membres du conseil d'administration

○ **WEBDOC INTRANET CENTRE INFO**
www.centre-info.fr/webdoc
Réseau d'information interne des collaborateurs de Centre Info

LES SITES-OUTILS ET PÉDAGOGIQUES

○ **FORMACODE**
formacode.centre-info.fr
le thesaurus d'indexation de l'offre de formation

○ **ESPACE E-FORMATION**
ms.centre-info.fr/moodle
Espace formation

5 OPTIMISER LA PERFORMANCE DE CENTRE INFO À SES OBJECTIFS

Année de renouvellement du Conseil d'administration et du Comité social et économique, 2023 a vu la poursuite des démarches d'optimisation de sa performance : amélioration des systèmes de gestion et du contrôle interne pour une meilleure maîtrise des risques, investissement accru dans le renforcement des compétences des collaborateurs, dynamique de communication pour une plus grande notoriété, le tout dans un esprit de responsabilité sociale et environnementale.



5.1 2023, année de renouvellement des instances

La gouvernance de Centre Inffo a évolué en 2023. En juin, l'Assemblée générale a modifié les statuts de l'association pour permettre à toutes les organisations syndicales de salariés représentées au conseil d'administration de siéger au bureau du CA. De ce fait, le bureau est passé de 12 à 16 membres.

Le conseil d'administration a également été totalement renouvelé, au terme de la mandature entamée en 2020. Le Président du CA sortant a toutefois vu son mandat renouvelé lors du conseil du 14 octobre 2023. Les trois commissions thématiques « Suivre du 6^e COM », « Règlement et fonctionnement de la gouvernance » et « Régions, territoires et partenariats » ont été reconduites.

Le règlement intérieur du Conseil d'administration adopté en 2021 instaure une évaluation annuelle de l'activité du Conseil. Ce dernier a tenu 4 réunions en 2023.

Lors des élections professionnelles du dernier trimestre, les salariés de Centre Inffo ont élu de nouveaux représentants au comité social et économique (CSE). Ce CSE a été installé en novembre 2023.



5.2 Maîtriser les risques par le contrôle interne et le pilotage des projets

Concernant la gestion globale de l'activité, le déploiement d'outils de reporting dynamique pour la gestion des temps et la comptabilité analytique a pris sa pleine mesure en 2023. Il a permis d'améliorer la capacité de l'association à suivre ses activités de manière proactive et de prendre des décisions basées sur des données objectives en temps réel.

Des contrôles sur pièces des circuits de facturation ont permis de renforcer la conformité des traitements des factures aux procédures établies et de mieux identifier les zones à risques. Ils apportent une assurance supplémentaire quant à la qualité et à l'intégrité des opérations comptables de l'association.

Ces initiatives ont renforcé la gouvernance de l'association en améliorant la transparence, l'appropriation, la responsabilisation des managers et collaborateurs et facilitent la prise de décision éclairée. Elles permettent également une meilleure identification des risques.

Le bilan de ces avancées engage d'une part à envisager une diffusion plus large et personnalisée de ces différentes informations au sein de Centre Inffo et d'autre part à élargir le périmètre de ces contrôles pour couvrir de nouvelles zones à risque.

Une revue globale des risques RH, menée fin 2022 par la société KPMG, a permis d'évaluer le niveau de risque de 10 sujets liés à la gestion sociale. Seul le formalisme de deux documents existants a nécessité une mise en conformité, ce qui a été réalisé à la suite de la consultation du CSE le 5 avril 2023. Le niveau de risque est redevenu faible pour l'ensemble des sujets examinés.

Le pilotage des activités par management de projet a été réalisé pour deux activités transverses : l'activité événementielle (dont la 18^e UHFP) et la coordination de l'offre de formation. Une démarche d'évaluation de l'offre de conseil s'est mise en place en s'inspirant de celle utilisée pour l'offre de formation.

Le pilotage de l'offre de formation va de pair avec les exigences de la certification Qualiopi. Centre Inffo est certifié Qualiopi depuis juillet 2022, au titre de la catégorie des actions de formation. Des réunions hebdomadaires transversales permettent de prendre, à intervalle régulier, le pouls de l'activité de formation, afin de décider des annulations, ajouts, reports de sessions de formation. Elles étudient : les analyses commerciales et financières des produits et services, les synthèses des évaluations de la satisfaction « à chaud » des stagiaires, les résultats des enquêtes auprès des commanditaires et financeurs, les retours et bilans de fin de formation de l'équipe pédagogique, l'analyse des pratiques concurrentielles et les résultats de la veille réglementaire et sectorielle.

L'audit de surveillance Qualiopi, mené en juillet 2023, a conforté les démarches engagées, tout en soulignant des points de fragilité. L'organisation d'une formation collective ad hoc pour les formateurs a permis de remédier rapidement à ces points en renforçant l'homogénéité des pratiques.

5.3 Renforcer les compétences des collaborateurs

Un investissement formation en croissance

Le plan de développement des compétences 2023 a été élaboré en fonction des orientations de la formation 2023-2025, qui traduisent les objectifs stratégiques du COM. L'objectif est de prendre en compte des besoins qui anticipent les éventuelles évolutions de l'emploi issues des engagements du COM.

L'investissement formation de Centre Inffo en 2023 a crû de façon importante (cf. tableau), tant en pourcentage de la masse salariale qu'en heures de formation dispensées au total et par salarié.

47 actions de formation ont été réalisées. Elles ont concerné l'ensemble des services de Centre Inffo. Parmi elles :

- 14 actions de formation collectives ont concerné davantage les services producteurs de contenu, dont une session à destination de tous les formateurs à la suite de l'audit de surveillance Qualiopi.
- 25 actions de formation individuelles.

La majorité des formations avait pour objectif de renforcer les connaissances et compétences « cœur de métier ». Certaines ont permis une acculturation aux problématiques et au traitement des data.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	2022	2023
Pourcentage de la masse salariale (hors contributions formation CDI/CDD et contribution unique, CIF, CPF et TA)	1,17 %	3,24%
Nombre de salariés formés (pourcentage de l'effectif total)	69 (92% effectif total)	54 (71% effectif total)
Total des heures de formation réalisées	1 161	1 655
Moyenne des heures de formation par salarié	16,82	30,64
Total d'actions de formation réalisées	35	47
dont actions de formation collectives	16	14
dont actions de formation individuelles	9	33

5.4 Adapter le modèle social aux ambitions de développement

Soumis à la concurrence et des limitations budgétaires accrues par l'impératif de maîtrise de la dépense publique, Centre Inffo doit se renouveler dans un environnement plus efficient. Le Conseil d'administration de mars 2023 a donné mandat à la direction générale de Centre Inffo de s'attacher à redresser une situation financière difficile afin de retrouver une pérennité économique.

La transformation du modèle social requise par la mise en application du COM 2022-2025 est multi dimensionnelle : renouvellement de la grille de classification des emplois et de celle des rémunérations, développement des parcours d'évolution professionnelle en rapport avec les emplois requis par la nouvelle offre de service, aménagement du temps de travail. Ces transformations doivent être menées en relation et avec l'appui du comité économique et social.

2023, période de préparation des élections professionnelles et du renouvellement du CSE, s'est avérée peu propice à l'engagement de ces travaux de fond. Ils seront entamés en 2024. La date d'ouverture de la négociation sur les classifications et la grille des salaires a été fixée au 20 novembre 2024.

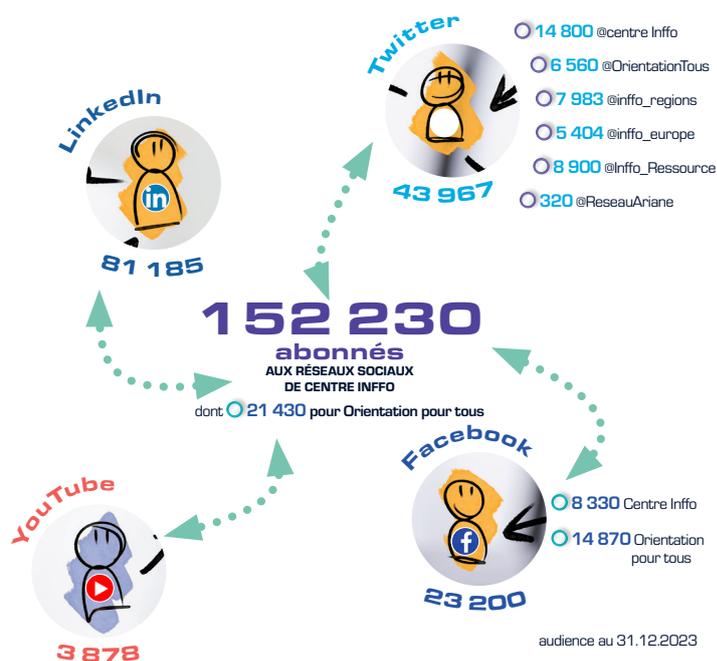
Deux accords ont été signés avant les élections professionnelles :

- le protocole d'accord préélectoral du 6 septembre 2023. Les élections ont été organisées et se sont tenues conformément aux textes et à la date envisagée,
- l'accord du 18 octobre 2023 portant sur l'organisation et le fonctionnement du CSE.

5.5 Accroître la notoriété de Centre Inffo

C'est essentiellement sur les réseaux sociaux que Centre Inffo communique sur son activité ou relaie l'actualité de l'écosystème emploi-formation. Ils sont devenus pour les professionnels des vecteurs majeurs pour une communication rapide, à la fois pro-active et hyper-réactive. Les infographies que Centre Inffo met en ligne sur ses réseaux sociaux atteignent les scores les plus importants (130 000 à 180 000 vues).

Le réseau social plébiscité par les professionnels du champ des compétences est LinkedIn, devant X (ex Twitter) puis Facebook, davantage utilisé par les particuliers et Youtube pour les vidéos. En octobre, Centre Inffo a passé le cap des 80 000 abonnés LinkedIn.



Pour soutenir l'image de marque de Centre Inffo et la communication sur son offre de service. La campagne de visuels a été renouvelée, comme chaque année. Une mission de conseil a par ailleurs été lancée pour renforcer la structuration de la fonction communication à Centre Inffo.

En 2023, les retombées médiatiques les plus importantes sur les activités de Centre Inffo dans **la presse professionnelle** ont concerné la 18^e UHFP (30 journalistes sur site) et le 4^e Baromètre de la formation et de l'emploi, dont les résultats font référence tout au long de l'année. Pour augmenter sa notoriété, Centre Inffo a développé un partenariat initié pour la 18^e UHFP avec le media Demain TV, chaîne de l'emploi et de la formation du groupe Kwark Education. Les experts de Centre Inffo enregistrent régulièrement des chroniques (juridiques ou non) qui sont diffusées dans Le Journal de la formation de la chaîne TNT et consultables en replay sur son site.

Pour communiquer sur son offre de service payante, Centre Inffo mène des campagnes de **communication commerciale** actives avec une moyenne de deux courriels hebdomadaires auprès de 60 000 prospects.

La reprise des événements en présentiel a permis à Centre Inffo d'être présent avec un stand dans plusieurs manifestations fin 2023 : le congrès de Régions de France à Saint-Malo, la convention Iperia à Paris, le Learning Show à Rennes et les Premières rencontres de l'innovation à Paris.



5.6 Développer sa responsabilité sociale et environnementale

La loi Climat et résilience du 22 août 2021 et le décret du 27 avril 2022 ont amené Centre Inffo à prendre en compte les conséquences environnementales de son activité et, notamment, de son empreinte numérique.

Centre Inffo a d'ores et déjà mis en place un certain nombre d'actions en matière environnementale, notamment dans le cadre de son dialogue social. Pour mémoire, ses engagements témoignant de son action pour le développement durable et la diminution du bilan carbone sont les suivants :

- l'indemnité kilométrique vélo (IKV) depuis le 1^{er} juin 2016 ;
- le tri sélectif et le recyclage du papier et des capsules de café depuis 2019 ;
- la signature de l'accord sur le télétravail et les modalités de travail à distance du 18 octobre 2021 qui, en limitant les déplacements des salariés, permet à Centre Inffo de renforcer sa politique de prévention de la pénibilité (diminution des risques et du stress lie aux trajets et/ou à l'environnement de travail) ;
- la mise en place d'un système de climatisation avec un raccordement au réseau de froid urbain depuis l'été 2022, renforcée par le choix d'un raccordement au réseau de chaleur urbaine en 2024 ;

- la mise à disposition de fontaines à eau depuis 2022 ;
- la prise en compte de la dimension environnementale dans le plan de développement des compétences annuel).

Les cahiers des charges rédigés pour les mises en concurrence de prestataire ou marchés publics portent une attention particulière à la qualité de la RSE des futurs prestataires.

Le Conseil d'administration de Centre Inffo lui-même s'est engagé dans une démarche éco-responsable afin de diminuer l'empreinte carbone de l'association, conformément à l'article 9 de son règlement intérieur, et se montrer exemplaire en qualité d'opérateur de l'État : diffusion de la quasi-totalité des documents et informations aux administrateurs par voie numérique (leur dépôt sur le site intranet permettant d'y accéder à tout moment), organisation en visioconférence de certaines réunions pour limiter les transports, renoncement à l'usage de bouteilles en plastique et de vaisselle jetable.

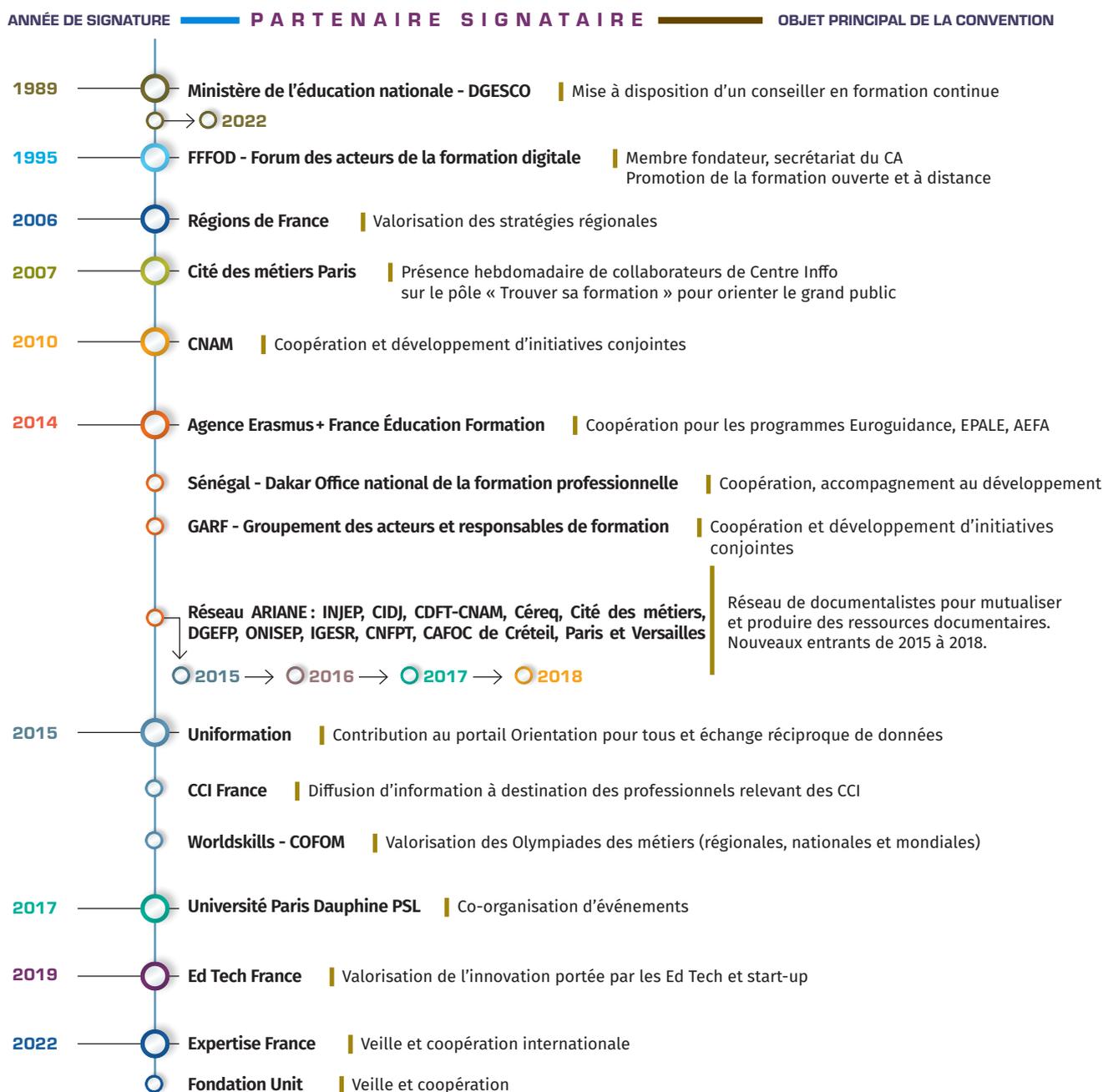
5.7 Des partenariats institutionnels pérennes

Centre Inffo attache une importance particulière au développement de partenariats pérennes pour optimiser ses missions. Sauf exception, les accords-cadres de partenariat détaillés ci-dessous sont fondés sur le principe de gratuité et d'échange de services, et ne comportent pas de clauses financières. Ils sont complétés par des programmes de travail annuels.

Les conventions mentionnées ci-dessous sont actives au 31 Décembre 2023.

à ces partenariats durables s'ajoutent de nombreuses coopérations avec les instances et réseaux du secteur autour d'un objet unique (Université d'hiver, événements, portail Orientation pour tous...).

CONVENTIONS - CADRES EN VIGUEUR



Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur-mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 75 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.